

### INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles qui auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 ? N'oubliez pas, cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669\\*02](http://Cerfa.n°12669*02) de demande d'inscription.

**Attention : Les inscriptions sont possibles jusqu'au 2 mars 2022 (téléservice) ou le 4 mars 2022 (en mairie jusqu'à 11h) pour l'élection présidentielle.**

### PROCURATION

Vous allez être absent le jour d'une élection ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

### INTERROGER VOTRE SITUATION ELECTORALE

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Ce service vous permet de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de connaître votre numéro national d'électeur, de savoir si vous avez des procurations en cours et de télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales.

### NOUVELLE CARTE ELECTORALE EN 2022

2022 est une année de refonte électorale, ce qui signifie que chaque électeur va recevoir une nouvelle carte électorale avant les élections présidentielles.

**Pour plus d'informations sur les élections : [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr)**

### INTEMPERIES ET RAMASSAGE DE DECHETS

En raison des intempéries qui sévissent en période hivernale, nous vous encourageons à sortir vos poubelles tardivement afin d'éviter que les immondices ne finissent sur la voirie à cause des fortes rafales de vent. Nous vous conseillons de les placer sur le domaine public à l'abri du vent. Nous vous remercions pour votre compréhension.

### TRANSMISSION DES INFORMATIONS ET DU BULLETIN MUNICIPAL PAR COURRIEL

Le site internet de la commune [www.neuve-eglise.fr](http://www.neuve-eglise.fr) est à votre disposition pour toutes les informations concernant la vie du village.

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal ainsi que des informations relatives à la vie de la commune (coupures d'électricité programmées, changement de date du ramassage des poubelles, travaux de voirie, etc...) directement par courriel, vous pouvez compléter le coupon ci-dessous.

En validant votre inscription, vous acceptez que la commune de Neuve-Eglise/Hirtzelbach mémorise et utilise votre adresse mail dans le but de vous informer occasionnellement. A tout instant, vous pouvez retirer votre consentement et vous désinscrire.

✂-----

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_

En cochant cette case, vous acceptez de recevoir les informations par courriel (bulletin municipal et alertes infos) et vous attestez avoir pris connaissance de la politique de traitement des données personnelles :

J'accepte de recevoir le bulletin municipal et les alertes infos de la commune de Neuve-Eglise/Hirtzelbach par courriel.

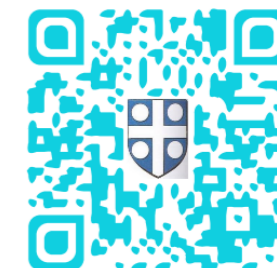
A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :



Avis d'informations aux habitants de

# NEUVE-ÉGLISE HIRTZELBACH



Mars 2022

<http://www.neuve-eglise.fr>

### LE MONOXYDE DE CARBONE S'INVITE AU CONSEIL MUNICIPAL

Les secours sont intervenus le 11 janvier dernier vers 19h50 à la mairie de Neuve-Eglise pour une intoxication au monoxyde de carbone (CO) lors d'une séance du conseil municipal. Un fort dégagement de CO a en effet été constaté au niveau du bâtiment qui a dû être ventilé.

Les 12 personnes présentes dans la salle ont été examinées sur place. La secrétaire de mairie a été évacuée au CHU d'Haute-pierre pour un traitement en oxygénothérapie hyperbare. Ce traitement a pour but d'apporter une quantité importante d'oxygène. Il se déroule dans une chambre hyperbare (comparable à un grand caisson de recompression des plongeurs). Le maire, deux adjoints ainsi que le directeur d'école (dans son bureau ce jour-là en décharge de direction et rappelé dans la soirée) ont été transférés à l'hôpital de Sélestat. Les huit autres personnes sont restées sur place et ont pu rejoindre leur domicile après une période d'observation.

Les médecins ont également examiné deux enfants de CM1/CM2 qui étaient présents dans le bâtiment durant la journée. Le diagnostic s'est révélé négatif, l'aération renforcée de la salle de classe par l'ouverture des fenêtres (protocole sanitaire COVID) a certainement joué en leur faveur. Par conséquent, les autres élèves n'ont pas été rappelés. Néanmoins, les parents ont été destinataires d'un message leur demandant de surveiller l'état de santé de leurs enfants.

Le bâtiment a été mis en sécurité et fermé ; la classe transférée au foyer Jean de Kort en attendant la réouverture des locaux.

Dès le lendemain, un chauffagiste est intervenu pour procéder à la vérification de la chaudière au gaz. L'origine de l'intoxication a été rapidement diagnostiquée : il s'avère que le tubage s'était décroché au niveau de la toiture. Les réparations et les contrôles nécessaires ont été effectués le lundi 17 janvier pour une ouverture de l'établissement le jeudi 20 janvier.

Des détecteurs de monoxyde de carbone ont également été mis en place dans le bâtiment.

L'ensemble du conseil municipal, la secrétaire de mairie et le directeur d'école tiennent à remercier les personnes qui les ont soutenus par un message, une parole ou une pensée, pendant cette période compliquée.

### LA COMMUNAUTE DES PAROISSES DE LA VALLEE DE VILLE VOUS INFORME

#### VENTE DE PRIMEVERES LE SAMEDI 05 MARS 2022

Comme chaque année, dans le cadre de l'opération des kilomètres soleil, une vente de primevères aura lieu le samedi 05 mars 2022. Une partie des bénéfices partira au Pérou pour aider une cantine scolaire et l'autre partie permettra à des enfants défavorisés d'Alsace de partir en vacances (bourse soleil).

En raison des conditions sanitaires, il n'y aura pas de porte à porte. La vente des primevères aura lieu Place de l'Eglise à Neuve-Eglise de 8h à 11h et rue principale à Hirtzelbach (près de l'arrêt de bus) de 9h à 11h.

Merci par avance pour votre aide.

### HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les mardis et vendredis de 9h à 11h. Fermée le 11 mars 2022.

03.88.57.16.75 — [mairie.neuve-eglise@wanadoo.fr](mailto:mairie.neuve-eglise@wanadoo.fr)

Le maire n'assure pas de permanence mais vous donne la possibilité de le rencontrer sur rendez-vous.

En cas d'urgence, veuillez contacter M. le Maire ou l'un de ses adjoints.